

conditions générales (d'après la fédération suisse des écoles de danse)

- L'inscription est conclue pour une année scolaire complète, soit du début du mois de septembre à la fin de juin de l'année suivante, ou respectivement à partir du mois en cours.
- Elle n'est définitive qu'après avoir retourné le formulaire signé et réglé par avance le premier mois d'écolage. Un mois commencé doit être réglé dans sa totalité.
- La direction pourra exceptionnellement accepter des inscriptions pour une durée minimum d'un semestre (septembre à janvier ou février à juin)
- Les écolages sont fixés sur une base annuelle et sont **payables d'avance ou en début de mois** selon le mode de paiement choisi lors de l'inscription. En outre, ils tiennent compte des vacances scolaires et jours fériés, ceux-ci ne sont donc pas déductibles.
- Les absences en dehors des congés scolaires ne sont pas déductibles. L'école ne remboursera pas les cours manqués mais les élèves ont la possibilité de les récupérer à n'importe quel moment dans l'année scolaire en cours et dans la discipline de leur choix.
- L'élève a la faculté de résilier le contrat d'inscription à la fin du 1^{er} semestre soit au 31 janvier, par lettre recommandée adressée à la direction avant le 15 janvier. Aucune démission ne sera acceptée au-delà de cette date et les écolages devront être entièrement réglés jusqu'à la fin du contrat.
- En cas de force majeure, maladie ou accident grave, une demande d'annulation pourra être formulée par écrit auprès de la direction qui évaluera cette demande et statuera sur un possible arrangement.
- En cas de retard de paiement de plus de deux mois, le montant total de l'écolage devient exigible. Un montant de 5 francs sera réclamé à chaque rappel.
- L'école s'engage à employer des professeurs qualifiés qui dispenseront un enseignement de qualité durant toute l'année scolaire, c'est pourquoi elle demande également à l'élève de s'engager à suivre régulièrement les cours de septembre à juin.
- En cas d'absence répétée non excusée, le représentant légal de l'élève sera informé par le secrétariat

règlement de l'école

- Chaque élève est prié de prendre connaissance des conditions générales et du règlement de l'école et de remplir le formulaire d'inscription à l'école de danse.
- Pour les mineurs, la signature des parents est obligatoire.
- Une tenue correcte est exigée pour tous les cours de danse. **Pour les cours de hip hop les chaussures de ville ne sont pas autorisées dans la salle, veuillez vous munir de baskets propres à semelle non-marquante.**
- L'école ne couvre pas les risques de maladie et d'accident, chaque élève doit être assuré personnellement.
- L'école décline toute responsabilité en cas de vol, perte, oubli. Il est fortement conseillé de ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires (sac à main, bijoux, argent, natel...etc.)
- Un élève peut se voir refuser l'accès au cours pour les raisons suivantes : comportement inadéquat, non respect du règlement de l'école, arrivées tardives successives sans motif valable
- Chaque année kap'danse et le kap'danse club organisent un week end de compétition de danse sportive. Les élèves peuvent, s'ils le désirent, participer aux démonstrations prévues pour leur groupe. Cependant, la décision d'y participer implique une grande assiduité aux cours et un engagement concret de leurs part.

école kap'danse

112 rue de Lyon
1203 Genève
022 340 26 96

Barbara Kappeler

Diplômée Swissdance, Member of International Teachers Association

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SAISON 20...../20.....

ELEVE :

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

Nom et prénom du représentant légal : _____

Adresse : _____ tél. privé : _____

No Postal : _____ Ville : _____ tél. prof. : _____

Email : _____ tél. portable : _____

INSCRIPTION : au cours

de : _____ Jours : _____ heure : _____

PAIEMENT :

Le montant de l'écolage pour cette saison scolaire s'élève à Fr. : _____

Mode de paiement souhaité (cocher la case qui convient) :

- paiement mensuel
 paiement par deux mois : (5 fois par année, la première fois lors de l'inscription)
 autre : _____

Le (la) soussigné(e) accepte les conditions générales figurant au dos du présent bulletin d'inscription, dont il (elle) déclare avoir pris connaissance et règle à ce jour

le montant de Fr.- _____

représentant l'écolage pour : _____

- auprès du secrétariat par virement sur CCP 17-151734-3
kap'danse sarl

en cas de litige, le for judiciaire est à Genève

lu et approuvé, Genève le _____

L'élève : _____ Le représentant légal : _____

Kap'danse : _____